



**Mémoire présenté dans le cadre de
la consultation de la Ville de Montréal
sur l'aide à l'Élite sportive.**

Présenté par :

Marc-Antoine Desjardins

**Membre du conseil d'administration,
Club d'aviron de Montréal**

Le 31 octobre 2007



Mesdames et messieurs,

Mon nom est Marc-Antoine Desjardins.

Je suis membre compétitif du club d'aviron de Montréal; membre élite de l'équipe d'aviron du Québec, ainsi que membre du conseil d'administration du club d'aviron de Montréal.

Au cours des prochaines minutes, je vais vous expliquer quels gestes concrets de votre part pourraient grandement contribuer au développement de notre élite sportive, une élite que nous soutenons depuis notre fondation.

INTRODUCTION AU CLUB D'AVIRON DE MONTRÉAL

Le club d'aviron de Montréal a été fondé en 1987.

Notre mission est de promouvoir l'aviron, un sport olympique par excellence, dans la grande région de Montréal. Nous sommes un organisme sportif à but non-lucratif, géré par un conseil d'administration de membres bénévoles. Notre chiffre d'affaires annuel se situe à la hauteur de 120,000 \$. Il est important de noter que notre organisme ne reçoit qu'une *seule* subvention, soit 4,000 \$ provenant du Ministère du Sport et des Loisirs du Québec.

Le club rassemble plus de 400 membres annuels et estivaux, en plus des participants aux différents programmes d'aviron, tel le programme scolaire, corporatif et d'initiation.

Jouissant d'un emplacement exceptionnel – le Bassin olympique – notre club est le plus grand club d'aviron au Québec. Construit pour les Olympiques de '76, le Bassin olympique demeure le seul du genre en Amérique du Nord.

Dans une perspective canadienne, nous sommes parmi les 5 plus grands clubs d'aviron au pays. Nous jouons de plus, un rôle clé dans le développement de l'élite sportive au Québec. En effet, chaque année plusieurs de nos membres se qualifient sur les équipes provinciale, nationale ou olympique.

Contrairement à l'opinion générale, l'aviron est un sport accessible aux Montréalais, grâce à une flotte de bateaux dont le club est propriétaire, et qui est mise à la disposition de ses membres. (suite...)

Au niveau du renouvellement de l'équipement, le club finance l'achat des bateaux à même ses propres revenus, principalement les frais d'inscription. En réalité, nous sommes incapables de renouveler notre équipement périodiquement, car il nous manque de l'argent de façon substantielle. De plus, les bateaux sont dispendieux. Afin de combler les besoins les plus urgents, nous bénéficions de donations privées qui s'avèrent être une condition "sine qua non" sans laquelle aucune modernisation de notre flotte ne serait possible.

À titre d'exemple :

- Un bateau simple d'élite (skiff) coûte environ 12,000\$,
 - Un bateau d'élite pour une équipe de quatre personnes coûte environ 25,000 \$
 - Et bateau d'élite pour une équipe de huit personnes entre 45,000 \$ et 60,000 \$.
-

**POUR NOTRE PRÉSENTATION, NOUS AVONS IDENTIFIÉ 5 POINTS PRIORITAIRES,
QUE NOUS AIMERIONS MAINTENANT PORTER À VOTRE ATTENTION.**

- POINT 1. L'achat de l'équipement pour l'élite sportive
- POINT 2. Un guichet unique aux services de l'élite sportive
- POINT 3. Le statut du « Quartier des Athlètes », centre d'entraînement au Bassin olympique
- POINT 4. Les Infrastructures de compétition
- POINT 5. L'accès au Bassin olympique

POINT 1. l'achat de l'équipement pour l'élite sportive

L'achat de l'équipement pour notre élite sportive est une de nos préoccupations les plus importantes.

Le club d'aviron est pourvu d'installations de calibre international. Toutefois, il y a une absence de financement public au niveau de l'équipement qui est, sans contredit, de très mauvais augure pour notre élite sportive. Nous n'avons reçu aucune subvention de la Ville ni de l'Agglomération de Montréal pour acheter ou mettre à jour nos équipements et ce, depuis quinze ans.

Le dernier investissement municipal remonte à 1992, dans le cadre des Championnats mondiaux d'aviron, qui se tenaient au Bassin olympique. À l'époque le club a bénéficié de l'achat de quatre bateaux. Inutile de mentionner que cet équipement, datant aujourd'hui de 15 ans est lourdement vieillissant ce qui résulte dans une baisse de rétention de nos athlètes élités qui migrent vers des clubs mieux équipés, tels que Kingston et Ottawa en guise d'exemple.

POINT 2. Un guichet unique aux services de l'élite sportive

Nous devons avouer que nous ignorons depuis plusieurs années à qui nous adresser pour obtenir de l'aide pour le développement de notre élite sportive. Pour nous, membres bénévoles du conseil du club, la Ville de Montréal semble absente, ou, autrement dit, invisible pour les fins d'obtention d'une aide financière.

L'ouverture d'un guichet unique et visible serait une grande amélioration pour le soutien et l'avancement du sport d'élite. Un tel guichet contribuerait assurément à résoudre nos problèmes de financement et de développement pour nos athlètes de pointe.

POINT 3. Le statut du « Quartier des Athlètes », centre d'entraînement au Bassin olympique

Le « Quartier des athlètes » est le bâtiment principal pour l'entraînement intérieur des athlètes au Bassin olympique.

Présentement le Quartier des Athlètes est physiquement utilisé à moitié de sa vocation initiale par le Club d'aviron de Montréal et les autres organismes sportifs du Bassin olympique. Ce constat découle du changement de vocation que la Société Parc Jean-Drapeau a voulu lui donner.

Afin de soutenir notre élite sportive, nous proposons que l'agglomération redonne au « Quartier des Athlètes » sa pleine vocation initiale, c'est-à-dire : un centre d'entraînement pour les sports nautiques et ce, de façon permanente.

En rapatriant les espaces du Quartier des athlètes nous serions en mesure de créer:

- Des salles d'entraînement et des vestiaires à la superficie doublée;
- Des salles de rencontres pour athlètes et entraîneurs;
- Une salle de détente et de nutrition;
- Des locaux d'études pour concilier sport et éducation.

Des rénovations considérables sont aussi nécessaires pour le « Bac à ramer », l'outil de travail pour les longs mois d'hiver. Actuellement, cette installation soulève des questions de sécurité à cause de pièces usées, fragiles, brisées, ou carrément manquantes.

Une telle démarche se résume à l'image « d'une pierre - cinq coups », car en concrétisant le plan de réaménagement déjà conçu par le Parc Jean-Drapeau il y a quelques années, nous contribuerons au développement et à la consolidation des cinq principaux acteurs du Bassin olympique à savoir, le Club d'aviron de Montréal, l'Association québécoise d'aviron, le Club d'aviron de McGill, les équipes nationale et provinciale de canoë kayak, ainsi que le Festival international de bateaux dragons de Montréal.

POINT 4. Infrastructures de compétition

Il y a un besoin criant de moderniser les systèmes de chronométrage et de communication du Bassin olympique, systèmes qui datent de '76. Que ce soit au niveau des communications entre les juges arbitres, le personnel organisateur d'événements et le public, nous proposons un investissement ciblé qui bénéficierait à tous les organismes intéressés à organiser des événements sportifs au Bassin olympique.

POINT 5. L'accès au Bassin olympique

La saison extérieure d'aviron dure approximativement six mois. Or, deux événements de sports motorisés, se déroulant sur l'Île Notre-Dame (le Grand Prix F1 et NASCAR) font en sorte que l'accès au Bassin nous est complètement interdit pour une période d'environ trois semaines, sans tenir compte des nombreux événements ponctuels qui nous privent aussi de l'accès aux dites installations. Sans parler aussi des obstacles physiques que nous retrouvons sur l'eau, une fois l'accessibilité au Bassin rétablie.

Ces obstacles sont un danger pour la sécurité des athlètes et la pratique de notre sport. À titre d'exemple : un pont en acier, une plateforme pour hélicoptères, des pontons pour accommoder des bateaux de plaisance, ainsi que divers câbles et bouées qui limitent l'entraînement sur l'eau.

Tout cela nuit grandement à la continuité de l'entraînement et au développement de l'élite au club. Il est important de noter que cette situation inopportune arrive à un moment stratégique dans le calendrier des courses de la saison.

Qui plus est, les athlètes doivent s'expatrier afin de poursuivre convenablement leur entraînement dans des clubs ontariens ou du reste du Canada. Souvent, les athlètes ne retournent pas à Montréal, et décident de continuer leur carrière sportive dans d'autres villes.

La disparition de notre élite mine aussi notre relève, qui se voit dépossédée des exemples à suivre.

Afin d'améliorer la coexistence entre ces événements majeurs et les organismes nautiques mentionnés, nous proposons que l'agglomération de Montréal joue un rôle plus actif, en assurant aux athlètes un droit d'accès au Bassin olympique et au Quartier des Athlètes en fonction d'un agenda préalablement concerté entre les organisateurs des événements et les organismes concernés.



CONCLUSION

En guise de conclusion, le Club d'aviron de Montréal croit sincèrement qu'une élite sportive soutenue financièrement et bien ancrée dans des installations modernes et appropriées à ses besoins, deviendrait un puissant catalyseur qui rayonnerait sur la relève : l'élite de demain.

Un rêve olympique se bâtit d'une passion mais aussi de sueur et de durs efforts. Pour se faire il importe de se donner des moyens concrets, se traduisant non pas dans une pensée pour le futur, mais bien par des actions dans le présent.

Nous avons maintenant devant nous ce qui semble être des moyens financiers considérables et tangibles.

Allons-y! Agissons!

Il faut semer les efforts aujourd'hui si nous voulons récolter des résultats demain.

Merci de votre attention,

Marc-Antoine Desjardins

Membre compétitif du club d'aviron de Montréal;

Membre élite de l'équipe d'aviron du Québec;

Membre du conseil d'administration du club d'aviron de Montréal.